



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

DGS SOLIDARITES
DIRECTION DE L'AUTONOMIE
DIRECTION ADJOINTE PRESTATIONS

Rouen, le

25 JUL. 2022

Madame, Monsieur,

Depuis le mois de janvier, le département a déployé un téléservice dédié aux demandes d'allocation personnalisée d'autonomie à domicile afin de simplifier les démarches des personnes et de leurs proches aidants.

Vous trouverez ci-joint le flyer indiquant les modalités de fonctionnement de ce service afin que les usagers puissent effectuer leur demande directement en ligne et suivre l'évolution de leur dossier.

Par ailleurs, je vous informe qu'un service d'assistance a été mis en place afin d'accompagner les usagers.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 :

- Par téléphone au 02.35.15.69.70
- Par mail : teleserviceapa.assistance@seinemaritime.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

le président du Département
pour le Président et par délégation,
la directrice de l'autonomie

Sylvie LEBLOND